



Procès-verbal du Comité Exécutif

Réunion du : **Vendredi 15 décembre 2017**

à : **9h00 – FFF**

Présidence : **M. Noël LE GRAET**

Présents : **MME. Brigitte HENRIQUES, Pauline GAMERRE, Laura GEORGES et Nathalie BOY DE LA TOUR**

MM. Jean-Michel AULAS, Lionel BOLAND, Eric BORGHINI, Marc DEBARBAT, Albert GEMMRICH, Marc KELLER, Philippe LAFRIQUE, Michel MALLET et Pascal PARENT

Assistent à la séance : **MME. Florence HARDOUIN et Vérane STEFANI**

MM. Kenny JEAN-MARIE, Marc VARIN, Jean LAPEYRE, Pierre SAMSONOFF, Christophe DROUVROY et Erwan LE PREVOST

I. **Approbation des procès-verbaux**

1) Procès-verbaux du Comité Exécutif des 9, 14, 27 novembre et 7 décembre 2017

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2017, sous réserve de la modification suivante : « Saisi par le BELFA de la demande d'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée fédérale de la création d'un District Gard et d'un District Lozère, le Comité exécutif décide de ne pas donner une suite favorable, en raison du contexte général qui amène au contraire à regrouper certains districts. Le Comité exécutif demande aux services d'étudier toute possibilité alternative d'adaptation des statuts du District permettant de les mettre en conformité avec la réglementation, tout en garantissant la proximité dans la gestion du football en Lozère ».

Le Comité Exécutif approuve les procès-verbaux des réunions des 14 et 27 novembre 2017, ainsi que le procès-verbal interne du 7 décembre 2017.

2) Procès-verbal du BELFA du 3 novembre 2017

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2017.

II. **Informations du Président**

1) Résultats des Sélections Nationales – Calendrier international

Noël LE GRAET présente les résultats des sélections nationales (annexe 1).

Le Comité Exécutif désigne Alain COLOMBIER en tant que chef de délégation de l'Equipe de France masculine U20.

III. **Coupes du Monde Féminines de la FIFA 2018 et 2019**

Erwan LE PREVOST, Directeur du Comité d'organisation locale des Coupes du Monde FIFA 2018 et 2019, présente un point d'avancement des préparatifs de ces deux événements.



Le lancement national officiel de la Coupe du Monde a été effectué à Paris en présence du Président de la FIFA, le 19 septembre 2017. Par la suite, des opérations régionales se sont déroulées dans chacune des villes hôtes en septembre et octobre, afin de promouvoir l'appropriation de l'événement. Enfin, le tirage au sort de la Coupe du Monde FIFA U20 féminine aura lieu le 8 mars 2018 à Rennes.

IV. Affaires administratives

1) Rapport unique sur les documents prévisionnels

Lionel BOLAND présente le rapport des documents prévisionnels conformément aux articles L.612-2 et L612-3 du Code de commerce, que le Comité Exécutif approuve.

2) Travaux CNF

Conformément au budget alloué aux travaux du CNF, le Comité Exécutif approuve la signature du contrat avec la société GENETIN, au titre de la construction du lieu de vie.

3) Session BMF apprentissage Normandie

Après avis un favorable de l'IFF et de la DTN, le Comité Exécutif approuve le renouvellement de l'organisation d'une session BMF Apprentissage en partenariat avec la Ligue de Normandie et le Stade Malherbe de Caen.

4) Tarifs des formations d'éducateurs

Vérane STEFANI présente au Comité Exécutif, la révision des tarifs de formations professionnelles (TFP) et des certificats de spécialité à compter de la saison 2018/2019, qui l'approuve (annexe 2).

5) Convention CIF

Le Comité Exécutif approuve le projet de convention entre la FFF et le CIF qui entrera en vigueur pour une durée de 3 saisons sportives.

6) Retour sur le déplacement en Chine et en Nouvelle-Calédonie

Kenny JEAN-MARIE fait un retour au Comité Exécutif sur son déplacement en Chine du 7 au 9 décembre dernier, notamment en ce qui concerne la signature d'un accord de coopération exclusif entre la FFF et société NetEase Media Technology, jusqu'à la fin de la Coupe du Monde FIFA 2018.

Pierre SAMSONOFF et Kenny JEAN-MARIE reviennent sur leur déplacement en Nouvelle-Calédonie durant lequel ils ont assisté au Sommet Exécutif de la FIFA, en présence du Président de la FIFA, le 12 décembre dernier. Les sujets abordés à cette occasion sont les suivants : Ligue Mondiale Féminine, le dispositif FIFA FORWARD et le système des transferts.

V. Affaires sportives

1) Assistance vidéo

Sur proposition du Conseil d'administration de la LFP et sous réserve de l'adoption par l'IFAB, le Comité Exécutif approuve le déploiement de l'assistance vidéo pour les matches de Ligue 1 Conforama à partir de la saison 2018/19.

2) Arbitrage

Sur proposition de la Commission Fédérale des Arbitres, le Comité Exécutif approuve l'interdiction d'accéder aux vestiaires des arbitres, avant un délai de prévenance d'une demi-heure minimum. La demande d'un entretien avec les arbitres sera effectuée auprès du délégué du match.



3) Finale Coupe de France Féminine 2018

Le Comité Exécutif approuve la date du jeudi 31 mai 2018, au stade de la Meinau, à Strasbourg, pour la tenue de la finale de la Coupe de France Féminine 2018.

4) Calendrier 2017/2018

Christophe DROUVROY et Pascal PARENT présentent le calendrier pour la saison 2018/2019 que le Comité Exécutif approuve (annexe 3).

VI. Affaires juridiques

1) Modifications de textes (annexe 4) :

a. Règlement des agents sportifs

Jean LAPEYRE présente au Comité Exécutif les modifications du Règlement des agents sportifs qui sont approuvées par ce dernier.

b. Règlement de la licence UEFA club

Jean LAPEYRE présente au Comité Exécutif les modifications du Règlement de la Licence UEFA club, qui l'approuve.

VII. Ligue du Football Professionnel

1) Point d'informations

Nathalie BOY DE LA TOUR est revenue sur les sujets en cours et notamment sur la volonté de ne pas lancer immédiatement l'appel d'offres pour la cession des droits télévisuels de la Ligue 1 Conforama.

VIII. Ligue du Football Amateur

1) Point d'informations

Marc DEBARBAT revient sur la tournée des Ligues effectuée cet automne durant laquelle il a été question (i) de revoir les plans d'actions, (ii) d'établir un bilan concernant les fusions et (iii) de présenter les nouveaux contrats d'objectifs et le FAFA.

Par ailleurs, ces nouveaux contrats d'objectifs permettront de répondre au plan Ambition 2020, laissant à chaque Ligue des libertés et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Une nouvelle tournée des Ligues est prévue au printemps 2018, afin de réaliser un bilan.

Marc DEBARBAT informe qu'un groupe de travail concernant la répartition des compétences entre les Ligues et Districts a été créé au sein duquel Marc KELLER représentera le Comité Exécutif.



**Le prochain Comité Exécutif se tiendra le 26 janvier 2018
à la FFF**